

# Bulletin municipal



LEYNHAC

Année 2014



**Commune de Leynhac**

**<http://www.leynhac.fr/>**

**Secrétariat** : Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h - Tél ; 04 71 46 96 52

**Agence postale** : Du Lundi au Vendredi de 10h à 12h - Tél : 04 71 49 01 00

**Recherche Généalogique** : Tous les Jeudis après-midi

**Bibliothèque** : Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

**Permanences** : Lundi de 10h à 12h : Nathalie ROQUES

Mercredi de 10h à 12h : Laurent PICAROUGNE

**Mairie** : Tél : 04 71 49 04 92 - Fax : 04 71 43 80 02 - Courriel : [mairie@leynhac.fr](mailto:mairie@leynhac.fr)

**Nous vous demandons de respecter les horaires d'accueil**



## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

**Mr le MAIRE** : Laurent PICAROUGNE

**1ere ADJOINT** : Nathalie ROQUES

**2ème ADJOINT** : François PONS

### COMMISSIONS :

#### Eaux et Voiries :

Laurent PICAROUGNE ; Cyrille GINALHAC ; Jean-Noël FAU et Jean-Pierre MURATET

#### Batiments Communaux :

Agnès BALDY ; François PONS ; Cyrille GINALHAC et Nathalie ROQUES

#### Finances :

Laurent PICAROUGNE ; Nathalie ROQUES ; François PONS, Agnès BALDY et Marilyne RIGAL

#### Communication et Associations :

François PONS ; Louis CAUMON ; Jean-Pierre MURATET ; Colette ROBERT et Marilyne RIGAL

#### C.C.A.S :

Laurent PICAROUGNE ; Colette ROBERT ; Jean-Pierre MURATET ; Jean-Noël FAU et Marilyne RIGAL

Membres : Georges BRUEL ; Louise BAC ; Noëlle CHARBONNEL ; Sylviane COIGNARD et Marie-Thérèse RIGAL



#### De gauche à droite :

François PONS ; Louis CAUMON ; Colette ROBERT ; Agnès BALDY ; Nathalie ROQUES ;

Laurent PICAROUGNE ; Jean-Noël FAU ; Cyrille GINALHAC ; Jean-Pierre MURATET et Marilyne RIGAL

**Absent, excusé** : Patrice BALDY



# SOMMAIRE

## MOT DU MAIRE

### VIE MUNICIPALE

BUDGET

LE CCAS

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

### CADRE DE VIE

RÉSEAUX D'EAU

ENTRETIEN VOIRIE

LOGEMENT LAVEISSIÈRE

LOCAL ASSOCIATIF

### ENFANCE ET JEUNESSE

RESTAURATION SCOLAIRE

TARIFS 2014/2015

VIE DE L'ÉCOLE

TEMPS D'ACTIVITÉS PERISCOLAIRE

### VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION

LA TRANSHUMANCE

BOGU'ART LEYNHAC

CLUB DE L'AMITIÉ

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

COMITÉ DES FÊTES

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LEYNHAC

LEYNHAC MOTO QUAD

ASSOCIATION MARGUERITE ET JOSEPH CLAUZET

### VIE PRATIQUE

AUBERGE DE MARIELLA

AGENCE POSTALE

TARIFS MUNICIPAUX

TARIFS DE LA SALLE JEAN CIPIERE

ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS

ÉTAT CIVIL



## EDITORIAL



Chers habitants,

L'année 2014 s'achève et déjà tous les regards sont tournés vers 2015.

2014 aura été marquée par les élections municipales avec un très fort renouvellement des membres du conseil.

La nouvelle équipe élue aborde ce mandat avec humilité et respect : humilité par rapport au travail réalisé et accompli par les élus qui nous ont précédés aux responsabilités communales et respect dans l'engagement pris de servir et défendre les intérêts de Leynhac et de ses habitants.

A travers ce bulletin municipal annuel, vous retrouverez les réalisations de l'année écoulée et diverses informations. Une partie importante est consacrée aux associations. Je tiens à les féliciter pour leur contribution très active à l'animation de notre village. Et en leur nom, je tiens à remercier vivement tous les partenaires qui les accompagnent financièrement lors des manifestations.

Ensemble, nous devons nous mobiliser pour démontrer qu'il est agréable d'habiter ou de travailler à Leynhac.

Ensemble, nous devons être acteur de la vie communale et chacun doit œuvrer individuellement et collectivement pour améliorer le « vivre ensemble ».

Ensemble avec le personnel communal dont je salue le dévouement, nous poursuivons nos efforts pour un service public de proximité plus moderne, plus réactif et au bout du compte, mieux à même de prendre en considération des besoins évolutifs et des attentes multiples.

Au terme de cette année demeurent des interrogations financières pour construire le budget 2015. Nous veillerons toutefois à poursuivre des investissements dans le domaine de mise en conformité et d'accessibilité des bâtiments communaux, amélioration de la voirie communale. Et après obtention de subventions, nous envisageons la réfection et la réhabilitation de l'espace sportif et loisir.

Le désenclavement routier de Leynhac devrait se poursuivre en 2015 avec une nouvelle tranche de travaux sur le secteur Croix de Pierre – Larigaldie.

Au sein de la communauté de communes du pays de Maurs de nouveaux défis à terme seront à relever : fusion des 4 communautés de commune de la Châtaigneraie, diagnostic de territoires, étude eau et assainissement, réflexion d'un Programme Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), mise en place d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), réalisation de projets structurants (zone artisanale, équipement sportif...).

En 2015, de nouvelles élections auront lieu, à savoir les élections départementales au mois de mars et les élections régionales à l'automne.

Vous pouvez compter sur une équipe municipale mobilisée et à l'écoute de tous les habitants. J'y apporterai mon style, ma manière de faire, ma personnalité aussi, dans le respect de ce qui a été fait.

Bonne et heureuse année 2015.

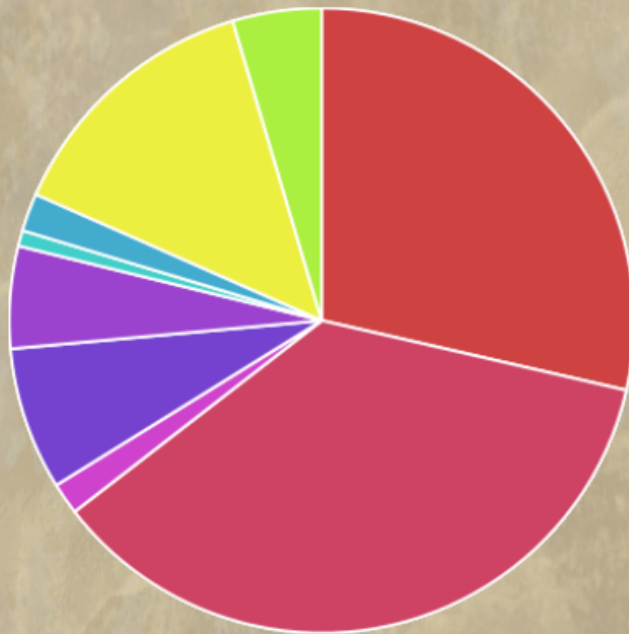
Le Maire.  
Laurent PICAROUGNE



## LE BUDGET

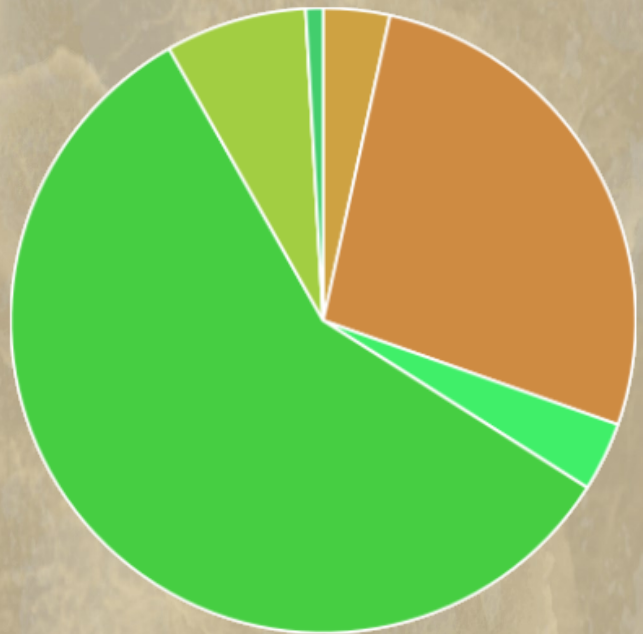
### FONCTIONNEMENT

Dépenses (435160 €)



- Charges à caractère général (124370 €)
- Charges de personnels (156400 €)
- Atténuation de produits (7150 €)
- Autres charges de gestion courante (32163 €)
- Charges financières (23000 €)
- Charges exceptionnelles (3530 €)
- Dépenses imprévues (8547 €)
- Virement section investissement (60000 €)
- Amortissement (20000 €)

Recettes (435160 €)



- Atténuation des charges (11500 €)
- Produits des services du domaine et ventes diverses (90400 €)
- Impôts et taxe (11992 €)
- Dotations d'état (193762 €)
- Autres produits de gestion courante (24500 €)
- Produits financiers (6 €)
- Produits exceptionnels (3000 €)



## INVESTISSEMENT

Dépenses (357904 €)



- Voirie (80000 €)
- Eau et assainissement (35000 €)
- Bâtiments communaux (26000 €)
- Autres dépenses d'équipements (69000 €)
- Emprunts (remboursement du capital) (64000 €)
- Dépenses imprévues (2904 €)
- Restes à réaliser (81000 €)

Recettes (357904 €)



- Subventions d'investissements (122333 €)
- Emprunts et dettes assimilés (60000 €)
- Dotation fond divers et réserve (25000 €)
- Virement de la section fonctionnement (60000 €)
- Amortissement (20000 €)
- Reste à réaliser (70571 €)

## RÉPARTITION DE LA DETTE DE LA COMMUNE À FIN 2014

Date de versement	Date de fin	Taux	Capital initial	Capital restant dû au 31/12/2014
15/09/2001	15/06/2016	3,70% FIXE	32806	8282
20/03/2003	20/03/2015	3,36% PIBOR3	60000	1250
25/07/2003	25/07/2015	4,18% FIXE	60400	6242
27/06/2006	01/07/2021	3,80% FIXE	120000	53331
22/12/2009	15/05/2024	4,02% FIXE	150000	106931
12/04/2010	15/11/2029	4,15% FIXE	150000	112500
14/04/2011	01/05/2031	2,60% LIVRET A	220000	194245
13/11/2013	01/12/2021	2,79% FIXE	100000	87500
25/11/2014	15/03/2026	2,20% FIXE	60000	60000
<b>Total</b>			<b>953206</b>	<b>630281</b>



# LE C.C.A.S

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### Noces d'or et de diamant

C'est avec beaucoup d'émotion et de sympathie que les membres du CCAS et le conseil municipal se sont retrouvés pour honorer trois couples de notre commune en leur offrant un plateau gravé et un bouquet de fleurs.

Nous avons donc fêté les noces d'or de Rosa et André MURATET, les noces de diamant de Juliette et Louis CHAUSI du Bourg et de Fanny et Jean FEL de Lascarbonnière

Un pot de l'amitié avec familles et amis a clôturé chacune de ces manifestations.



### Repas et colis de Noël

Le dimanche 20 décembre a eu lieu le repas des aînés de 65 ans et plus. Un vin d'honneur a été offert par la commune et après un mot de bienvenue de Monsieur le Maire, les 44 convives ont pris place pour déguster le succulent repas préparé et servi par "Mariella" notre "chti" d'adoption. Comme les années précédentes, un chevreuil a été offert par l'ACCA. Pour faciliter la digestion, quelques pas de danse aux sons des accordéons de Messieurs GUY, FELGINES et CAUMON ont clôturé l'après midi.

Pour les personnes de plus de 80 ans n'ayant pas pu participer au repas, un colis leur a été apporté par les membres du CCAS soit 33 colis : 19 simples, 5 doubles et 10 en maison de retraite.

### Vente de bois et de piquets

piquets appointés 1.80€

piquets de clôture 0.90€

bois de chauffage pris sur place      20€ la stère  
80€ la brasse



### Aide aux familles

Comme chaque année, le CCAS accorde aux familles domiciliées sur la commune et dont les enfants sont scolarisés en écoles primaires, collèges ou lycées une aide forfaitaire de 5.50€ par nuitée dans la limite de 5 nuitées



# COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

La traditionnelle commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, qui signa la fin d'un conflit aux conséquences désastreuses, a revêtu cette année un caractère exceptionnel.

Nous saluons l'initiative des professeurs des Ecoles qui ont suscité chez nos enfants un beau travail de mémoire. Ils sont d'abord intervenus au monument aux morts ; récitation de poèmes, lecture émouvante d'une lettre d'un soldat à sa mère, chant de La Marseillaise.



A la salle Jean Cipièrre, ensuite, autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité, les participants ont pu apprécier la qualité de l'exposition réalisée: articles et textes divers, photos et objets, ont rappelé avec force la cruelle déconvenue et les drames vécus par ceux qui étaient partis la fleur au fusil pour quelques mois tout au plus et qui ont connu les horreurs d'une terrible boucherie.

L'expérience vécue par nos écoliers aura sans doute su leur inspirer, dans un monde où la violence aurait tendance à devenir la norme, l'horreur de la guerre et le désir de semer la paix autour d'eux.



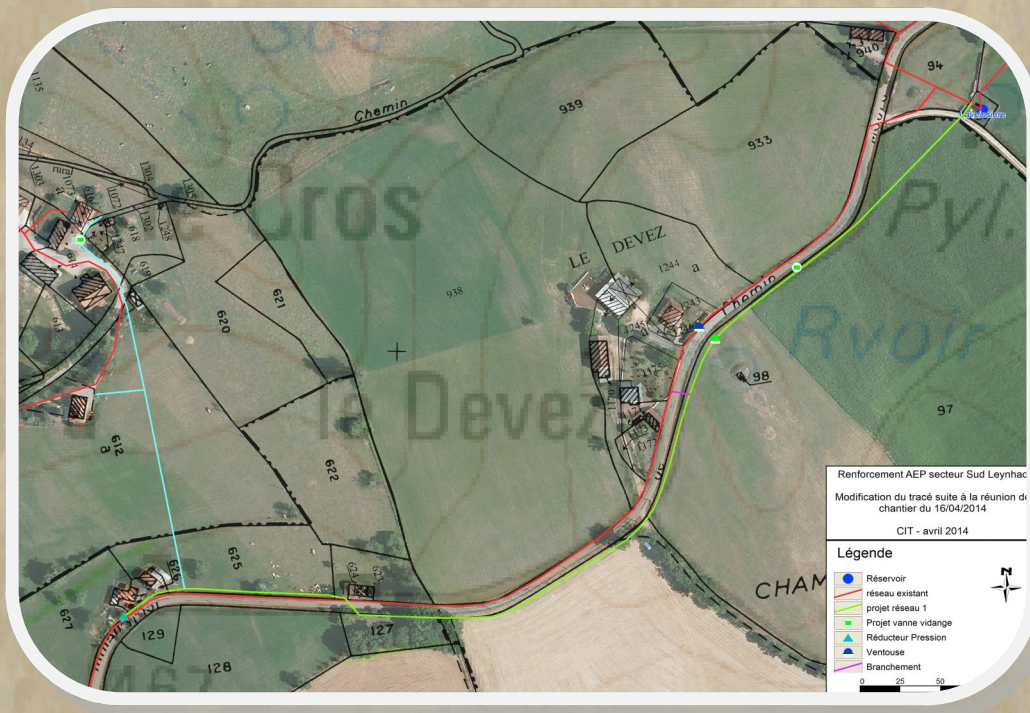


## CADRE DE VIE

### LE RESEAU D'EAU

Les travaux de renforcement du réseau A.E.P. (Adduction d'Eau Potable), du secteur sud de la commune : Laveissière, Bélair, Le Cros, ont été réalisés par l'entreprise SNC CAUMON. Le montant de ces travaux s'élève à 45 390,56€ TTC.

Le C.I.T. (Cantal Ingénieries Territoire) nous a accompagné dans ce chantier par l'intermédiaire de Mr Doré Jean-Baptiste pour un coût de 1 001€ TTC. Le renforcement a bénéficié d'une subvention F.E.C. (Fond d'Equipement des Communes) d'un montant de 7 000€.



Ces travaux ont permis le raccordement à un nouveau foyer (ROQUESOLANE Audrey et VI-GIER Damien) ainsi qu'à fournir un meilleur débit d'eau au village du Cros.

Des lors que l'on intervient sur le domaine privé, nous tenons à remercier les propriétaires et agriculteurs concernés, pour leur collaboration et les efforts que nous leur demandons pour la remise en culture des terres après chantier.

A partir de 2015, la facturation de l'eau aux abonnés se fera de nouveau en 2 fois :

- Abonnement compteur courant Avril-Mai
- Consommation en Novembre

Le montant des taxes payées pour le compte de l'agence de l'eau (Adour Garonne) est fixé par décret, perçu par la commune mais intégralement reversé à l'agence de l'eau.

Le prix de l'eau pour 2015 n'augmentera pas ! Globalement notre réseau de distribution d'eau est en bon état. Il n'est donc pas envisagé de travaux dans l'immédiat.



## LA STATION D'EPURATION

Les travaux prévus ont été réalisés dans le printemps, ils se définissent de manière suivante :

Installation d'un déversoir d'orage



Pose d'une passerelle au-dessus du bassin clarificateur pour fixer une potence qui a permis de suspendre une nouvelle pompe immergée. Cette pompe permet de diminuer les boues en suspension qui s'échappent dans le milieu naturel.



Les travaux ont été réalisés par la SAUR pour un montant de 19 197,60 € TTC, subventionnés à hauteur de 2 960 € par le conseil général. Les frais de maîtrise d'œuvre réalisée par de Mr Doré Jean-Baptiste s'élèvent à 1 201,20 €.

A l'automne la SAS CAUMON NAU a entrepris le raccordement de 3 foyers au réseau d'assainissement collectif, au niveau du sol. Le coût est de 6925,28 € TTC.

Enfin concernant l'A.N.C (assainissement non collectif) ou le réseau individuel d'assainissement, le contrôle des installations a lieu maintenant tous les 6 ans. Pour la commune de Leynhac, le SPANC de la communauté des communes du pays de Maurs procédera à ces contrôles à compter de la fin d'année 2015, ou plus probablement au début d'année 2016. A l'issue de ces visites, des installations de Leynhac, sous certains critères d'éligibilité, devraient pouvoir bénéficier d'aides de mise en conformité, par l'intermédiaire d'une opération groupée sous l'égide de la communauté des communes, avec le concours de l'agence de l'eau Adour Garonne : Ce dispositif d'aides ne serait opérationnel qu'à partir des années 2017-2018. Pour l'heure, les critères d'éligibilité et le montant financier alloué ne sont pas connus. Ils seront définis après l'évaluation en cours sur les autres communes de la communauté des communes de pays de Maurs.

## LA VOIRIE



Au cours de l'année 2014, divers travaux de réfection de voirie et d'entretien de fossés ont été réalisés sur l'ensemble du territoire communal.

\* Revêtement total et canalisation des eaux de ruissellement sur la voie communale n°6 (la Goutte).

\* Revêtement au pont du Juge effectué en totalité à l'automne.

\* Par ailleurs des travaux de réfection de chaussées ont été réalisés sur des portions les plus endommagées.

L'ensemble de ces travaux ont été réalisés par la SAS CAUMON NAU.

Le budget voirie occupe une place importante dans le budget d'investissement de la commune, celui-ci est d'un montant de 60 000 € TTC.

D'autre part en 2014, nous avons déposé un dossier de subvention pour de gros travaux de répartition sur la voirie communale pour un montant de 61 314 € TTC. La subvention F.E.C. obtenue est de 11 000 €, cette répartition de subvention a été attribuée par Mr VERMANDE François, conseiller général du canton de Maurs, suite à l'affectation de l'enveloppe cantonale F.E.C. votée par le conseil général du Cantal.





Suite à l'étude réalisée sur le réseau routier communal par la D.D.T. (Direction Départementale Territoire) ainsi qu'avec la Communauté des Communes du Pays de Maurs sur l'ensemble du territoire de celle-ci.

Les résultats sont les suivants pour notre commune :

Réflexion sur la politique routière au sein de la communauté de communes.
Opération pilote sur la communauté de communes du Pays de Maurs
<b>COMMUNE DE LEYNHAC</b>
<b>Fiche communale de synthèse</b>

		Données / Moyennes «< Leynhac >>	Données / Moyennes «< communauté de communes >> (*)
<u>Données générales</u>	Nombre de voies inspectées	<b>53</b>	36
	Linéaire inspecté (kms)	<b>40,82</b>	30,27
<u>Valeur technique</u>	Voies dégradées et E.N.R	<b>6,41%</b>	27,65%
	Voies en état moyen	<b>46,56%</b>	37,09%
	Voies en bon état	<b>47,04%</b>	35,26%
<b>Nombre de voies inspectées à l'échelle de la communauté = 508 voies</b> <b>Linéaire total inspecté à l'échelle de la communauté = 423,785 kms</b>			

Ces résultats encourageants, sont le fruit du travail assidu et compétent des différentes municipalités pour l'entretien de la voirie communale. Toutefois, il ne faut pas s'endormir sur ses lauriers, il convient de mobiliser des montants importants pour bien desservir tous les hameaux.

#### Acquisition de matériel

La commune a acheté du matériel pour l'entretien de la voirie et du réseau d'eau. En effet, elle a saisi l'opportunité de la cessation d'activité de la SNC CAUMON à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 pour acquérir le tracteur épaveuse et tractopelle (avec étrave à neige, plusieurs godets) ainsi qu'une cuve à fuel. Ce matériel était régulièrement utilisé par la commune. Le coût total de l'ensemble est de 29 000 €, il sera stationné à l'ancien garage MAS, propriété de la commune.

De gauche à droite :

Mr le Maire : Laurent PICAROUGNE

Daniel VALADOU

Dimitri FEL

Jean-Marie CAUMON

Cyrille GINALHAC

Jean-Pierre MURATET

Jean-Noël FAU





## ENTRETIEN LOGEMENTS LOCATIFS

### Logement Elie Lafon (Laveissière)

Après le constat de la vétusté de l'espace sanitaire (WC / SdB) effectué fin 2013, il était impératif de faire des travaux de rénovation.

Ces travaux ont été réalisés au cours de l'été, dans un délai relativement court dans un souci de limiter les perturbations dans la vie quotidienne des locataires. Les entreprises intervenantes sont :

JJP Peinture	Démolition - Peinture - Cloisons - Carrelage	4469,03 € TTC
Chambon Nicolas	Plomberie - Sanitaire	3910,06 € TTC
Fernandez - Meghe	Electricité - Chauffage -	803,00 € TTC
	<b>TOTAL</b>	<b>9182,09 € TTC</b>

Il reste à réaliser l'installation d'aérations dans les menuiseries existantes.

Nous tenons à remercier les locataires qui ont fait preuve de patience et de compréhension face aux désagréments engendrés par ce chantier.

### \* Grand logement mairie

Remplacement du ballon d'eau chaude. Les travaux ont été réalisés par M. Bru, Il reste à réaliser l'installation d'aérations dans les menuiseries existantes.

### Local associatif

Pour rappel, ce local associatif est mis à disposition des associations leynhacoises pour entreposer une partie de leur matériel.

Sur proposition du Leynhac Moto Quad et du Comité des Fêtes courant mars, il a été décidé de délimiter la surface de chaque association avec des box.

Après concertation entre toutes les associations, 3 box sont réalisés pour le Leynhac Moto Quad, le Comité des Fêtes et l'Association des Parents d'Elèves par les membres concernés.

L'armoire du Club des Aînés, actuellement dans l'arrière-cuisine, sera transférée dans le local.

Les autres associations n'ont pas exprimé de besoin immédiat ; cependant elles pourront bénéficier ultérieurement d'un emplacement dans la mesure de l'espace disponible.





Toutes les fournitures, pour un montant de 1000 €, ont été financées par la municipalité.

Et nous remercions les membres des associations pour leur travail et leur dévouement.

Par ailleurs, deux artisans sont intervenus : J.M. Mèghe pour l'électricité et S. Bonhoure pour la serrurerie.

Un règlement intérieur définira les règles d'utilisation et d'entretien du local.

### Salle Jean Cipièrre / cuisine

Mise en conformité de la distribution de gaz pour la cuisine par nos agents techniques communaux Daniel et Dimitri + intervention de M. Blanqui (plombier chauffagiste) pour un montant de 1257 €.



### Cantine

Des travaux de peinture et d'isolation phonique sont engagés. Le choix de l'artisan est en cours, et les travaux seront réalisés d'ici avril.

Dans les années à venir, un gros chantier nous attend : la mise en conformité de l'accessibilité des E.R.P. (établissements recevant du public).

Dans un premier temps, un audit engagé par la communauté de communes a été réalisé par un cabinet d'étude et présente un estimatif des travaux. Au vu de la complexité et de l'importance de l'investissement, des axes prioritaires seront établis.



## ENFANCE ET JEUNESSE

### RESTAURATION SCOLAIRE

Une nouvelle convention de restauration pour la cantine de Leynhac.

Le maire de Leynhac, Laurent Picarougne, et la gérante de L'auberge de Mariella, Marie-Christine Bourdon, ont ainsi signé la nouvelle convention le 1er septembre à la terrasse de l'auberge de Mariella, à Leynhac.

Ainsi les repas des enfants de l'école seront préparés localement avec des produits frais et de proximité par l'Auberge de Mariella dont la renommée ne cesse de grandir. Ses plats de qualité sont déjà très appréciés par les plus petits et les plus grands.



Sont présents sur la photo de gauche à droite puis de haut en bas : Aurélie Caumon représentant les parents d'élèves ; Noëlle Charbonnel, Nathalie Fel, Odette Suc, agents scolaires ; puis Nathalie Roques première adjointe, Marie-Christine Bourdon, Laurent Picarougne et François Pons deuxième adjoint.

### TARIFS 2014/2015

Cantine : Coût global : 4.90 € dont 3 € à la charge des parents et 1.90 € à la commune.

Garderie : Tarif pour matin et soir : 2 €

Tarif pour matin ou soir : 1.50 €

Goûter proposé de la petite Section à la Grande Section :

Tarif/mois : 3.25 €





## VIE DE L'ÉCOLE

Cette année, deux personnes ont rejoint l'équipe éducative : Emilie Péan, maîtresse de la classe de maternelle/CP et Nathalie Fel, ATSEM et responsable des TAP.

35 élèves sont scolarisés dans l'école. Nous nous réjouissons de l'arrivée de 2 nouvelles familles.

Les élèves vont bénéficier de nombreux projets au cours de l'année :

- En septembre, l'école a participé au Festival de lecture et poésie qui s'est déroulé à Maurs : les petits ont rencontré l'illustrateur Xavier Jallais et ont pu produire une belle collection de monstres.

Quant aux grands, ils ont écouté le conteur Ludovic Souliman à la maison de retraite de Maurs.

- La classe des CE/CM a clôturé son étude de la première guerre mondiale entamée en juin par la participation à la cérémonie du 96e Armistice, le 16 Novembre, au Monument aux Morts et la présentation d'une exposition regroupant travaux d'élèves et documents d'époque prêtés par des familles de Leynhac, M. Forestier et des membres de Bogu'Art.

- La classe des petits a participé au regroupement cantonal Danse le 27 novembre.

- L'école a également décidé de mettre en place le tri sélectif dans ses locaux et de sensibiliser les élèves aux gestes écologiques en faisant appel, en particulier, au SMOCE qui interviendra 3 fois au cours de l'année scolaire.

- Du 2 au 6 février, la classe des grands partira aux Houches, près de Chamonix pour 5 jours de découverte des activités montagnardes : ski, promenade en raquettes, construction d'igloos, balade en traineaux à chiens, visite du musée de l'alpinisme...

- Tous les élèves se rendront à l'exposition de photographies le 8 décembre et participeront au Salon des peintres qui se déroulera en juin, manifestations organisées par Bogu'Art.

- Les 2 classes participent également au projet *Ecole en chœur* qui réunit plusieurs écoles du canton dans une même chorale qui se produira au théâtre d'Aurillac lors du Festival d'Expression Enfantine

à la fin de l'année.

- Enfin, je tiens à saluer les performances des élèves de la GS au CM2 qui ont brillé lors du cross cantonal qui a eu lieu le 21 Novembre dernier.





Pour la 2<sup>ème</sup> année, la Municipalité de LEYNHAC organise des activités périscolaires (éducatives, sportives et culturelles) assurées par les agents scolaires et intervenants extérieurs. Sous la responsabilité de la commune, elles sont proposées aux enfants à raison de 3 heures par semaine. Ces Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont facultatifs et toujours gratuits : les parents décident d'y inscrire leurs enfants ou pas. Tous les enfants de l'école y participent comme l'an dernier.

Ce qui a changé :

1/ Le planning. En effet, la fréquence de 4x45 minutes qui avait été choisie précédemment, n'a pas permis d'exploiter au mieux ces temps d'activité. Entre le déplacement des enfants, la mise en place, il ne restait guère que 25-30 minutes consacrées pleinement à l'atelier. Aussi, devant ce bilan, lors du dernier conseil d'école de l'année 2013-2014, un nouveau planning a été adopté pour la rentrée 2014-2015 :

- 2x1h15, mardi et vendredi
- 1 demi-heure, consacrée aux jeux collectifs.

Un bilan sur ce nouveau planning sera effectué fin du 2<sup>ème</sup> trimestre.

2/ L'encadrement : Sandrine Franchomme et Julia Qahelep ont encadré les TAP la 1<sup>ère</sup> année. Malheureusement, pour des raisons liées au code du travail, le contrat de Sandrine n'a pu être renouvelé. Son professionnalisme et son dévouement ont été salués lors de la soirée de la fête des écoles. Aussi, pour la rentrée 2014-2015, nous avons recruté Mme Nathalie Fel, qui travaille donc avec Julia.

Depuis le 2 septembre, les enfants participent à différentes activités ou ateliers-découverte :

- Atelier création avec différents thèmes pour support, comme Halloween, Noël, Carnaval, Pâques, etc...

- Atelier cuisine : pour Noël, nos pâtisseries en herbe ont confectionné des sablés de Noël. Plusieurs équipes étaient constituées. Objectif : travailler en équipe (petits et grands), s'entraider, travailler sur les quantités : peser avec la balance.



***Merci à notre aubergiste Mariella qui a prêté son concours à cette animation.***



- Atelier informatique : comment fonctionne un ordinateur (courant janvier 2015)

- Atelier jardinage : le terrain communal qui jouxte l'ancien garage Mas a été affecté à cette activité. Après avoir préparé la terre, dès septembre 2014, les enfants ont fait leurs premiers semis et plantations. Ils ont également réalisé des épouvantails. Une girouette est en cours de fabrication et sera mise en place sur le site afin de travailler sur l'orientation. Nos employés techniques vont également participer.



Un journal de bord sur lequel sont reportés tous les travaux réalisés, est tenu par les enfants avec le concours des agents scolaires.

L'atelier mosaïque est en cours de préparation.

Les activités physiques ne sont pas oubliées : découverte et/ou initiation à des sports collectifs ou individuels.

Encore une année bien remplie !



# VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS

## LA TRANSHUMANCE 2014

Après le succès de la précédente édition de la « Transhumance entre vallée du Lot et Volcan Cantalien » qui avait vu la commune de Leynhac village étape et repos de jour pour les troupeaux, notre commune a été à nouveau une étape de la troisième édition consécutive de la Transhumance pour 2014. C'est ainsi que 1000 brebis se sont reposées à Leynhac, avant de rejoindre les estives au Lioran 10 jours plus tard.



Le 5 juin 2014, l'arrivée de la 8ième étape de la « Transhumance entre vallée du Lot et Volcan Cantalien » au départ de Saint-Etienne de Maurs a eu lieu en fin d'après-midi vers 17h au village fortifié de Leynhac rénové,

dominé par son vieux fort, ancienne possession des seigneurs du Rouergue et du Quercy pendant des siècles. Le troupeau a été au repos au terrain de Sports et un verre de l'amitié a été offert aux randonneurs. Cette fin de journée a été l'occasion pour la commune et toutes ses associations de proposer l'organisation d'un marché de Pays avec une animation de musique traditionnelle : Les copains Musiciens du Mardi (10 à 14 musiciens en costume traditionnel).



Le 6 juin s'est déroulé le départ pour l'étape de Boisset, avec café offert aux randonneurs vers 9h30 environ.

## SPONSORS

Les animations associées à cette manifestation ont été possible grâce à l'aide de nos sponsors ci-dessous, que nous remercions grandement :

- Maurs Medical (15600 Maurs) ;
- Aytechnet (15600 Leynhac) ;
- Garage Puech (15130 Lafeuillade en Vézie) ;
- SAS Caumon-Nau (15600 Leynhac) ;
- Domaine d'Alary (46140 Cambayrac) ;
- Jean-Pierre Muratet (15600 Leynhac) ;
- Fernandez Meghe (15600 Maurs) ;
- Auberge de Mariella (15600 Leynhac) ;
- Ferme de séjour de Martory (15600 Leynhac) ;
- Destruels Bouyges (15600 Saint Etienne de Maurs) ;
- Travaux funéraires Cassagne (15220 Marcolès) ;
- Ets Monreysse (15290 Omps) ;
- Charcuterie Thoumieux (15600 Boisset) ;
- Travaux Agricoles Puech (15220 Marcolès) ;
- C2M (15600 Maurs) ;
- EARL Caumon de Martory (15600 Leynhac).

**MAURS MEDICAL**  
LIVRAISON ET MISE EN PLACE A DOMICILE

**AYTECHNET**  
François PONS Gérant  
Ipons@aytechnet.fr

**Garage PUECH**  
Vente, réparation, entretien, location de véhicules.

## Leynhac

### Village étape accueil de nuit

#### Programme

**Jeu 5 juin 2014**

- Arrivée depuis Saint Etienne de Maurs à Leynhac au terrain de sport vers 17h
- Accueil du troupeau et verre de l'amitié
- Animation par le groupe local "les Copains Musiciens du Mardi"
- Marché de Pays de la transhumance avec restauration sur place (sous chapiteaux)

**Vendredi 6 juin 2014**

- Café offert par la municipalité vers 9h
- Départ vers Boisset

**Pour toutes informations appeler au 06.37.04.01.12**

**Monreysse**  
Travaux Funéraires CASSAGNE

**DESTRUELS BOUYGES**  
Naturellement performant

**AUBERGE DE MARIELLA**  
Restaurant / Chambre d'Hôtes



## BOGU'ART LEYNHAC

C'est presque devenu une habitude, Bogu'Art a convoqué 4 manifestations culturelles en 2014, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Le 25 janvier, les 50 choristes des « Voix Arvernes », sous la magistrale baguette de Gérard Delbos, ont interprété avec bonheur et talent des œuvres puisées dans des registres variés ( classique, jazz, musiques du monde ), devant une centaine de spectateurs ravis.

Le 15 mars, c'est une salle des fêtes comble qui était « Aux Premières Loges », une comédie fort drôle représentée avec brio par la troupe amateur « Veinazès'Anim ».

Le 11 juillet, le public a dû se retenir de danser, entraîné par la complicité chaleureuse et l'irrésistible talent des deux musiciens et du chanteur du groupe lotois « Niglo's swing ». Jazz et musique manouche ont bien réchauffé ce début d'été bien maussade.

Les 6 et 7 décembre enfin, à l'occasion du Téléthon, L'expo photos a eu lieu pour la première fois dans la grange du Cayla, que Patricia et François Pons ont gentiment proposée. Le cadre magnifique a permis de mettre davantage en valeur la qualité des œuvres des artistes.

Nous tenons à remercier le public qui a honoré toutes ces manifestations. Nous constatons avec plaisir que les habitants de Leynhac sont venus plus nombreux que par le passé mais notre souhait est de vous voir en plus grand nombre encore profiter de tous ces spectacles que nous prenons soin de bien sélectionner.

En 2015, reprenez déjà la date du dimanche 25 janvier pour un concert de variétés . Il y aura aussi du théâtre au printemps, mais il faut bien vous ménager quelques surprises, alors surveillez la presse et lisez les affiches...



## CLUB DE L'AMITIÉ

Fort de 75 adhérents le club des aînés s'est efforcé de poursuivre ses activités.

C'est ainsi que nous avons découvert en juillet le musée de la résistance à Antérieux et nous sommes allés nous restaurer à Lavastrie.

Malgré un petit incident de parcours, nous avons passé une agréable journée.

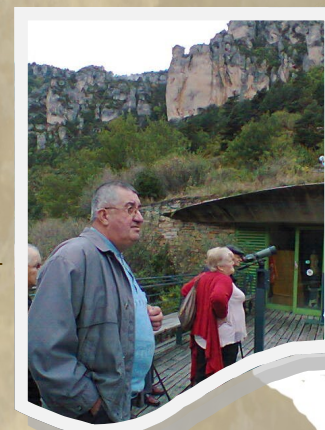
En octobre, visite des vautours dans les gorges de la Jonte, repas dans ce même lieu et après-midi à la découverte de Roquefort, journée très agréable.

Les années passant il devient de plus en plus difficile de trouver des destinations tout en alliant le plaisir de découvrir, le confort du déplacement et le coût qui doit rester raisonnable (nos retraites ont la taille fine).

Nous faisons tout notre possible pour rendre tout le monde heureux et content.

Nous avons aussi quelques petites sorties en voitures particulières pour se rendre le temps d'une journée dans des lieux ignorés mais que nous avons plaisir à découvrir, ceci suivi d'un repas dans le restaurant du coin (château de Bessonies, lac de Tolorme, etc...). Sans toutefois oublier quine, journée de la forme, galette des rois et aussi notre assemblée générale, point fort de notre association.

Pour assurer la pérennité du club nous avons besoin de "bonnes volontés" des jeunes retraités pour pourvoir au renouvellement des énergies, des idées, des propositions pour que l'association qui procure, je le pense bonheur et plaisir aux plus âgés d'entre nous dans la convivialité et la fierté d'appartenir à une commune que nous aimons et souhaitons animer dans la bonne humeur.



Je souhaite un agréable Noël à toutes et tous et une bonne année.

Elise



## ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves a eu lieu le 18 septembre 2014.

Le bilan financier fait ressortir un petit déficit de 270 euros. Toutes les manifestations ont connu un succès égal à celles de l'an dernier. Le week-end Récréajeux a quand à lui obtenu une bien meilleure fréquentation (350 entrées).

Grâce aux fonds récoltés tout au long de cette année, l'APE a ainsi pu financer 5 sorties sportives, les sorties piscine de toute l'école, le Noël, 1 sortie pour le festival d'expression enfantine, la sortie de fin d'année ainsi que des équipements pour la cour (trottinettes et peintures au sol)



et du matériel de sport ; pour ces derniers, nous avons eu l'aide financière des journées récréatives.

Notons que cette année, les élèves de CE1 au CM2 partent une semaine aux Houches (près de Chamonix) en classe de neige.

Lors de cette assemblée générale, le bureau a été reconduit avec quelques petits changements :

co-présidentes : Aurélie Caumon et Marie Malbert

trésorière : Catherine Picarougne

trésorière adjointe : Jacqueline Lacoste

secrétaire : Marilyne Rigal

secrétaire adjointe : Aurore Mari

Le calendrier des manifestations de cette année scolaire est le suivant :

- la braderie a eu lieu le 5 octobre 2014
- le quine le 9 novembre 2014
- le concours de belote le 5 décembre 2014 avec une participation au Téléthon
- Récréajeux aura lieu le dimanche 8 février 2015
- Le vide grenier, le 24 mai 2015, toujours en collaboration avec le comité des fêtes

La fête de l'école clôturera parfaitement cette année scolaire puisqu'elle se déroulera le soir de la sortie, le vendredi 3 juillet 2015

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la réussite de toutes les manifestations.



Nous vous souhaitons une excellente année 2015 !!



## COMITÉ DES FÊTES

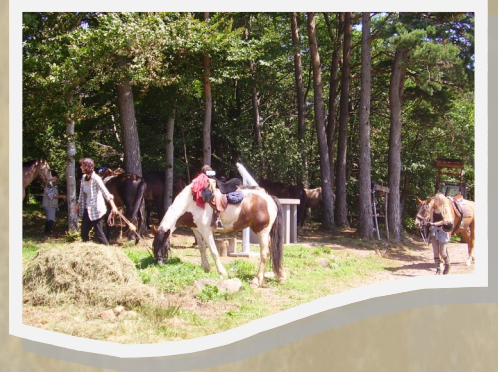
Pour le Comité des Fêtes l'année a débuté par la rando pédestre du mois de mai, sous un beau soleil, dans le secteur de Lascombes / Fabrègues.

Le vide-greniers du 25 mai, organisé en collaboration avec l'APE, a rassemblé les exposants dans la salle des fêtes et devant la mairie. Coïncidant avec les élections européennes, il a bénéficié d'une bonne fréquentation. Le matin avait eu lieu le traditionnel déjeuner aux tripoux.



Le 21 juin avait lieu le Feu de la Saint-Jean. C'est un moment convivial, festif qui attire de plus en plus de monde.

La rando du dimanche 10 août a rassemblé une trentaine de randonneurs et autant de cavaliers qui se sont retrouvés ensuite pour un repas commun au Puy Capel, ravis du parcours et de la vue.



La Fête du 15 août a débuté par le traditionnel réveil explosif, suivi de la messe de l'Assomption, de la cérémonie au monument aux morts, du vin d'honneur offert par la municipalité, et d'un buffet campagnard.

La chasse au trésor, organisée pour les enfants, a eu beaucoup de succès, amenant les participants à parcourir le bourg, d'énigme en énigme.



Le spectacle de l'après-midi a pu se dérouler malgré la seule pluie de la journée...

En soirée, apéro musical, grillades et frites avant la retraite aux flambeaux amenant le public devant le Fort pour le son et lumière, de grande qualité et toujours apprécié.

L'année s'est terminée par le concours de belote avec une trentaine d'équipes.

L'AG de l'association a eu lieu le 15 novembre. Elle a entériné la décision de Claude Meghe, président depuis de nombreuses années, de prendre un peu de recul, tout en restant membre du Comité. Il a été un président particulièrement actif, présent et impliqué, et nous le remercions chaleureusement pour tant de temps consacré à l'animation et à la convivialité de notre village.

Composition du nouveau bureau:

Présidente : Marie-Claude Beau  
Vice-présidente: Carole Passerini  
Trésorier: Roger Baldy  
Trésorier-adjoint: Guillaume Bac  
Secrétaire: François Pons  
Secrétaire-adjointe: Françoise Roques

Le Comité des fêtes remercie toutes les personnes pour leurs dons et leur participation aux animations. Elle accueille avec plaisir de nouveaux bénévoles!

Bonne année, bonne santé à tous pour l'année 2015!



## SOCIÉTÉ DE CHASSE DE LEYNHAC

L'association de chasse s'est réunie en assemblée générale le 29 juin . Une trentaine de sociétaires étaient présents. Le bilan global de la campagne 2013/2014 a été satisfaisant . Au début du printemps les sangliers ont causé quelques dégâts sur les secteurs de Laveissière et Fraquier . En partenariat avec la fédération des chasseurs, nous avons fourni du matériel aux agriculteurs pour la protection des récoltes. Depuis l'ouverture de la chasse, 6 sangliers ont été prélevés.



Repeuplement en gibier : depuis le début de l'année nous avons lâché une trentaine de lièvres issus de notre propre élevage ainsi que perdreaux et faisans . Le résultat est plutôt mitigé. Attribution au plan de chasse: 30 chevreuils . La réalisation est en cours.



Cette saison, l'effectif est en légère hausse, nous avons délivré 47 cartes de chasse.

Manifestations 2014 :

Brevet de chasse sur lièvres les 15 et 16 mars .

9 équipages étaient présents à ce concours, encadrés par 3 juges officiels et quelques bénévoles de l'association .

Grillades du 14 Août . Une réussite : 145 repas préparés et servis par les chasseurs , et bal animé par Ludovic Laroque.

Evènements à venir :

- Concours de belote : 23 janvier 2015
- Soirée grillades dans le cadre de la fête : 14 Août 2015

Un grand merci à tous , bénévoles et participants qui contribuent au succès de nos manifestations .

Suite à la démission de quelques membres du bureau, un nouveau conseil d'administration a été élu et se compose comme suit :

### Bureau :

président Felgines Christian .  
vice président Bigand René  
trésorier Montin Michel  
secrétaire Cros Olivier

### Administrateurs :

Baldy Jean Marie  
Balmisse Laurent  
Mas Maurice  
Picarouge Laurent  
Sauvagnac Daniel





## LEYNHAC MOTO QUAD

Le Leynhac Moto Quad et ses membres ont le plaisir de vous faire revivre par ces quelques lignes, les différentes manifestations proposées en 2014.

### Les randonnées quad et moto :

Le dimanche de Pâques et celui du Téléthon sont deux événements inscrits dans les esprits et très attendus par une cinquantaine de pilotes qui participent chaque année. Autour de ces événements, il y a toujours Claude Meghe qui déniche de nouvelles pistes, mais depuis un peu plus d'un an, il a trouvé 2 acolytes tout aussi passionnés, Benoît Carcanagues et Jean-pierre Lavergne, pour faire découvrir des chemins de notre belle châtaigneraie.



### Le motocross sur prairie et la mousse party en plein air :

Les dates changent chaque année, mais le succès est toujours le même voire grandissant ! Le 26 juillet à partir de 20h, plus de 500 personnes sont venues pour cette soirée inoubliable où la musique et la danse dans la mousse ont rythmé la vie du village le temps d'une nuit ! Le 2 août, seulement 8 jours plus tard, un autre son a raisonné dans la campagne leynhacoise. C'était les vrombissements des moteurs des quelque 120 pilotes et celui des applaudissements de 300 spectateurs venus assister au spectacle.

### Les nouveautés en 2014 :

Le LMQ a aussi son carnet rose avec la venue d'une future pilote nommée Victoire Carcanagues, **félicitations** à ses parents Séverine et Benoît. Notre association a également vu l'arrivée de 5 recrues au club ; 3 compétiteurs (Rémy Gratacap, Maxime Delort et Kevin Lamouroux) et 2 randonneurs (Pascal et Joëlle Bonnet) **bienvenue** à tous ces nouveaux membres.

Dernièrement, l'APE, le comité des fêtes et le LMQ se sont associés pour aménager le local des associations mis à disposition par la municipalité. Nous nous sommes réparti l'espace disponible afin d'y réaliser des box, afin que chaque association puisse organiser/ranger ses fournitures en stock. Merci à la municipalité et à chaque association pour cette collaboration.

Le 27 septembre dernier, l'A.G. du club s'est déroulée en présence de la plupart de ces membres qui ont reconduit le bureau à l'identique pour la 3ème année consécutive. Cependant, il ne faut pas tomber dans la « routine » et pour cela nous préparons pour **Pâques 2015 une randonnée enrichie d'un festival du quad et de la moto**. Au programme, il y aura certainement du franchissement périlleux, une foire de pièces et équipements pilotes d'occasion et bien d'autres animations à découvrir ! Toutes les infos seront à venir sur notre site internet : [www.leynhacmotoquad.e-monsite.com](http://www.leynhacmotoquad.e-monsite.com)

En attendant les beaux jours, vous découvrirez le calendrier 2015 suite à notre visite de fin d'année chez vous. Merci à tous pour l'accueil que vous nous réservez malgré de nombreuses sollicitations.

***L'ensemble des membres du LMQ vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et bien sûr une très bonne année 2015 !***



## ASSOCIATION MARGUERITE ET JOSEPH CLAUZET

Magnifique petite chapelle, nichée dans la verdure. C'est dans ce cadre agréable que l'Assemblée Générale de l'Association « Marguerite et Joseph Clauzet » a eu lieu le samedi 16 Août 2014, après la messe célébrée par le Père Bouzou, de la paroisse Notre Dame en Châtaigneraie. Notre Chapelle était encore plus belle cette année grâce à un mariage célébré la veille.

Avant l'Assemblée générale, Laurent Picarougne, nouvellement élu Maire de Leynhac et la présidente de l'Association Chantal Galtier ont inauguré les sanitaires du prieuré. Les travaux ont été réalisés bénévolement par monsieur Joël Teulet, papa de la mariée, que nous remercions chaleureusement.

Madame Chantal Galtier a ouvert la séance en présence du maire, de ses adjoints, des membres du bureau et des fidèles habitués. Elle a évoqué l'historique de l'Association créée en 1991 par Monsieur Cipièrre et les nombreux travaux de restauration et d'embellissement déjà réalisés. Elle a rappelé que l'Association continue à épauler financièrement la commune : cette année, elle a pris en charge la fourniture des matériaux nécessaires à la réalisation des sanitaires ainsi que la mise en place et la sécurisation de la vasque en granit. Très prochainement, elle souhaite financer la réalisation et la pose d'une stèle sur l'ancien Cimetière des moines.

Un membre de l'Association a fait remarquer le risque de « disparition » de la chapelle, vue de la route Maurs-Boisset : les arbres sont devenus trop hauts et cachent presque totalement le site. Monsieur le Maire a pris cette remarque en considération, ainsi que l'importance de la réfection de la balustrade et du balcon ; c'est toujours le principal souci de l'Association.

Cette année encore de nombreux visiteurs ont profité des journées du Patrimoine pour découvrir ou tout simplement revoir la Chapelle. Ils se sont arrêtés pour contempler les lieux et s'imprégner de leur histoire. Tous sont unanimes pour dire merci au travail des bénévoles, à Monsieur le Maire et à la municipalité.

Les années passent, mais les membres de l'Association gardent toujours la force et le dévouement pour préserver ce patrimoine auquel ils sont très attachés et dont ils sont fiers.

A tous les généreux donateurs, à tous ceux qui nous sont fidèles, les membres de « Notre Dame du Pont » présentent les meilleurs vœux pour le nouvel an.



Les membres de l'Association



## DE L'US LEYNHAC A SUD CANTAL FOOT



Leynhac, Quézac, Maurs, St-Constant, St-Etienne de Maurs, Saint-Santin : toutes ces communes ont eu dans les années 70-80 un club de foot local solidement ancré dans les villages. L'évolution démographique a amené les dirigeants, au gré des fusions successives de ces 25 dernières années, à se regrouper pour pérenniser la pratique du football dans le bassin de Maurs : ainsi est né SUD CANTAL FOOT, implanté sur les communes citées ci-dessus.

Le nouveau club, dirigé par les co-présidents Patrick FONTANEL (St-Constant), Alain GRAMOND (Maurs) et les vice-présidents Laurent BROUSSAL (St-Santin), Jean-Louis BRUEL (Leynhac) et Joseph MARIN (St-Etienne), compte une école de foot de 6 ans à 11 ans, 2 équipes de 12-13 ans, 1 équipe de 14-15 ans, 1 équipe de 16-17-18 ans, 3 équipes séniors et 1 équipe féminine à 8.



Ce nombre important d'équipes nécessite d'utiliser les installations sportives de toutes les communes, et par là-même permet de maintenir quasiment tous les weekends une animation dans nos communes rurales. Pour toutes ces raisons, la réhabilitation des vestiaires de Leynhac était primordiale pour le club, 2 équipes du club jouant leurs matches au stade municipal, il s'agit de l'équipe 3 séniors et des 15 ans du coach local Raphaël BRUEL. L'installation de petits buts permettra aussi à l'école de foot et aux féminines d'y évoluer, la qualité de cette pelouse permettant de jouer lorsque tant d'autres terrains sont impraticables.

La nécessité de mieux former les jeunes de l'école de foot est apparue aux yeux de tous, ce qui a amené le nouveau club à embaucher un jeune entraîneur qui travaille avec toutes les équipes afin de former les futurs seniors qui représenteront à nouveau notre bassin dans toute l'Auvergne. Il interviendra aussi au niveau de l'entraînement de la section sportive et des écoles pour animer des séances d'initiation au football. *Ci-contre, David VERLHAC, entouré des 2 co-présidents*



Les résultats de cette première demi-saison montrent une belle adhésion des joueurs actuels, la présence autour des mains courantes des anciens des différents clubs conforte les dirigeants dans leur choix d'entente, choix parfaitement improbable il y a quelques années.

En ce qui concerne le championnat des moins de 15 ans, nos jeunes évoluent dans une poule de huit clubs comprenant : Entente Chataigneraie Veinazès, Groupement Bassin Ytracois, Arpajon, Cère et Rance Foot, Cère et Landes US, Nord Lozère et Ally Mauriac.



C'est un championnat exigeant avec de belles équipes qui le composent. Plus de la moitié du groupe, qui est composé de 15 garçons et 4 filles, découvre de jouer à 11 sur le terrain en entier. Ceci explique en partie les difficultés rencontrées en ce début de championnat. A la trêve ils ont perdu 6 matches et en ont gagné 2. Ce groupe fait preuve de beaucoup de volonté malgré des résultats un peu décevants, en témoigne leur présence régulière aux entraînements.

C'est pour cela que, pour la deuxième partie de saison (de février à mai), les coaches Benjamin Montil et Raphael Bruel tablent sur des résultats bien plus satisfaisants.

**Venez nombreux au terrain de Leynhac encourager nos jeunes de SUD CANTAL FOOT.**



## VIE PRATIQUE

### TARIFS MUNICIPAUX

Pour tous renseignements s'adresser à Carole PASSERINI, secrétaire de Mairie.

### TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT PÉRIODE DU 01/07/2012 AU 30/06/2013

**Eau :** Location compteur ordinaire : 65.00 €

Location Compteur Intermédiaire : 20.00 euros / an

Consommation de 0 à 100 m<sup>3</sup> : 1.50 € / m<sup>3</sup>

Plus de 100 m<sup>3</sup> : 1.00 € / m<sup>3</sup>

**Assainissement :** 1.10 euros / m<sup>3</sup>

**Paiement :** Abon. 1er semestre 2015

Cons. 2ème semestre 2015

Le Conseil Municipal reconduit la facturation à prix coûtant des fournitures utilisées lors de la pose d'un compteur (hormis le compteur lui même), du remplacement d'un compteur suite au gel, des fournitures nécessaires lors de toutes interventions spécifiques sur le réseau à la demande de l'abonné.

### POUR LA LOCATION DU MOBILIER UTILISÉ EN DEHORS DE LA SALLE JEAN CIPIÈRE

- Table rectangulaire : 6.00 €
- Banc : 1.50 €

### **TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE JEAN CIPIÈRE :**

La location de la salle Jean CIPIÈRE s'effectue sous forme de **forfait** (Location –eau–électricité–gaz–ménage–chauffage). **A la réservation**, un versement d'une caution de 150€ et la signature d'une convention de location sont demandés ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.

Le ménage (sur une base de 2 heures, la commune prendra à sa charge les éventuels suppléments horaires) sera effectué par Nathalie FEL. Il est demandé aux locataires de ranger le matériel (tables, bancs, chaises) et de passer le balai.

La vaisselle est comprise dans le forfait location. **A la réservation**, un versement d'une caution de 500€ et signature d'une convention de location. Toute dégradation ou perte de vaisselle entraînera une facturation à prix coûtant (TVA comprise) établie au nom du locataire (le minimum facturable est fixé à 5 €).

Deux périodes de location ÉTÉ et HIVER (avec chauffage actif)

La sono est réservée uniquement aux associations communales.

Sous réserve de disponibilité, il est toléré de venir préparer la salle la veille



### Tarifs à la ½ journée (12h)

		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	45		32	77 €
	hiver	45	22	32	99 €
Particulier Hors commune	été	90		32	122€
	hiver	90	22	32	144 €

### Tarifs à la journée (24h)

		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	85		32	117 €
	hiver	85	22	32	139 €
Particulier Hors commune	été	170		32	202 €
	hiver	170	22	32	224 €

### Tarifs pour 2 jours :

		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	170		32	202 €
	hiver	170	44	32	246 €
Particulier Hors commune	été	300		32	332 €
	hiver	300	44	32	376 €

### Tarifs pour 3 jours :

		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	210		32	242 €
	hiver	210	66	32	308€
Particulier Hors commune	été	390		32	422€
	hiver	390	66	32	488€

### Tarifs pour professionnels de la restauration

Prestation journalière		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Professionnel local	été	89		32	121€
	hiver	89	22	32	143€
Professionnel Hors commune	été	174		32	206€
	hiver	174	22	32	228€

### Tarifs pour les associations communales :

	Eté	Hiver
La ½ journée (12h) (concours de belote, spectacles, bal et quine)	36 €	53€
La journée (24h) : (Repas, repas dansant)	86 €	108 €

Les assemblées générales restent gratuites pour les associations communales.

*A partir de 3 locations sur l'année, une remise de 36 euros sera faite sur la prochaine location.*

### Tarifs pour les associations extra-communales :

Assemblée Générale suivie d'un Repas	104 €
Assemblée Générale seule	32 € (tarif entretien salle)



## AUBERGE DE MARIELLA

Un an déjà !

Et aucun regret d'avoir opté pour la commune de LEYNHAC parmi les possibilités de reprises qui s'offraient à moi.

Le 05 Janvier 2014 je déposais mes valises ici-même et le 1er Février 2015 nous fêterons ensemble j'espère les 1 AN de l'ouverture de l'auberge !

Une installation parfois chaotique et pleine de surprises, mais qui ne tarissait en rien ma motivation à relever le défi !

Bien décidée à tenter l'aventure Cantalienne, je redoublais d'efforts pour ré-ouvrir au plus vite  
« **VOTRE** » auberge !

C'est donc tout naturellement et sincèrement que je tenais à remercier ici, toutes celles et ceux qui encore aujourd'hui participent à faire vivre « **L'AUBERGE DE MARIELLA** »

Merci pour toutes vos petites attentions, vos coups de mains, votre présence, merci tout simplement pour votre accueil !

Que dire de cette 1ère année parmi vous alors que je n'ai pas vu le temps passer ?

Les mois, les semaines, les jours ont défilé si vite, que je n'ai pu réaliser qu'une infime partie de ce que j'aimerais vous faire découvrir et partager.

Quelques points positifs cependant...

Il circule dans le village une rumeur de réalisation de très bons desserts à l'auberge...

Il paraîtrait aussi qu'en cuisine on confectionne d'excellentes soupes ...Et les petits plats alors!!

J'ai aussi eu la chance de préparer repas de baptême et de communion pour de petits Leynhacois : un bel encouragement, qui me montre la confiance que vous m'accordez.

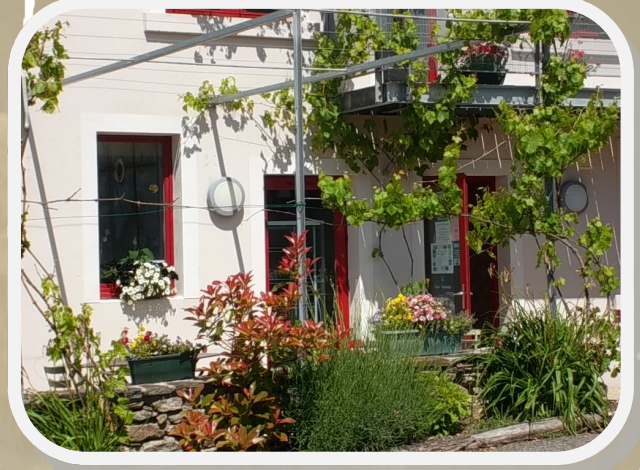
Une grande réussite aussi, le repas champêtre du 14 juillet !!

Et puis est venue la rentrée scolaire avec la reprise de la cantine. **Un ENORME MERCI à vous les enfants !!!**

Ce n'est que du bonheur de vous entendre me remercier pour les petits plats que je vous mijote. Quelle joie de vous entendre dire « MARIELLA tu nous fais des choses trop bonnes ».

On oublie alors la fatigue, les chaos, le stress et tout le reste rien qu'avec vos sourires et vos bisous!

Alors même si parfois le ciel est gris, ma détermination reste entière, il y a encore beaucoup de choses à accomplir et les projets sont toujours là.





## Que sera donc 2015 ?

Une tentative de vous rassembler pour démarrer l'année lors de la soirée du 31 décembre à l'auberge. Une dégustation de galettes pour l'épiphanie .

Ces évènements auront eu lieu à l'heure où vous lirez ceci, et reste l'envie toujours aussi grande de vous faire plaisir à travers ma cuisine.

J'espère vous retrouver toujours plus nombreux avec des rendez vous qu'il vous faut impérativement noter sur vos agendas !!

Partage du repas spécialement concocté pour Récréajeux le 08 Février,  
soirée de la St Valentin,  
un projet pour les fêtes de Pâques

Bien entendu le 2ème repas Champêtre pour le 14 Juillet avec cette fois une animation spéciale, sans oublier le lâcher de Ballons avec le résultats des gagnants de l'an dernier. Et une très belle surprise pour les enfants !

Mise en place d'une carte de fidélité et acceptation des tickets restaurant ! Et surtout, surtout la naissance d'une association à travers laquelle vous découvrirez et ferez découvrir vos passions...Nous en reparlerons très vite.

Juste encore vous dire que j'aimerais que l'auberge soit avant tout un lieu d'échanges et de rencontres, de vie et qu'elle continue à rester le cœur de **NOTRE VILLAGE !**

Sans oublier le projet de faire de ce lieu la vitrine de nos artisans et producteurs locaux. Aussi toutes vos idées et suggestions sont les bienvenues, n'hésitez pas à venir en parler.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter à toutes et à tous une **TRES BELLE ANNEE 2015**

A bientôt ,

**MARIELLA**





## AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC)

Lors de la séance du conseil municipal de Leynhac, Mr Verhnes Cyril, directeur de l'établissement Enseigne La Poste est intervenu pour aborder le renouvellement de la convention entre la poste et la commune afin de poursuivre le fonctionnement de l'APC .

Celle-ci propose au public deux types de service :

### Services postaux :

- + Tout affranchissement manuel,
- + Vente de timbres-poste à usage courant,
- + Vente d'enveloppes et prêts à expédier,
- + Dépôt des objets y compris les recommandés
- + Retrait des lettres et colis en instance,
- + Dépôt des procurations courriers
- + Service de proximité...

### Services financiers et prestations associées :

- + Remboursement d'espèces sur CCP ou livret d'épargne,
- + Paiement de mandat compte ordinaire,
- + Versement d'espèces sur CCP ou livret d'épargne,
- + Demande au bureau de Maurs des services liés au CCP.

La convention a été renouvelée pour une période de 9 ans à compter de fin 2014.

Les horaires de l'APC reste inchangés de 10h à 12 h du lundi au vendredi.

La levée du courrier à la mairie est fixée à 10h45 au plus tôt.

En contre partie de la tenue du bureau de l'APC, la commune perçoit une indemnité mensuelle actuelle de 1122 euros soit environ 13500 euros par an.

Il appartient à chacun d'assurer une bonne fréquentation de l'APC afin de pérenniser ce service de proximité et de qualité. Cette prestation est bénéfique pour les comptes de la commune.





## ETAT CIVIL



Elle est la bienvenue...

Alicia MARI  
Née le 22 Septembre



## Nouveaux habitants

Mr et Mme VERGNE et leurs enfants à Puechmirou

Sylviane et Pierre COIGNARD au Fort

Mr et Mme SMITH et leurs enfants au Fort

Olivier MANIAVAL et Flavie FOURCAT au bourg

Marie-Christine BOURDON à l'Auberge de Mariella

Audrey ROQUESSOLANE et Damien VIGIER à Bel Air

Magalie ROQUES, Daniel PATARATA et leur fil Ugo au Sol

Mr et Mme GIOS à Rascuejouis

Mr et Mme BOURLART, leur fille Nathalie et leur petit-fils Ethan au Bourg

Denis CONTENSOU et Virginie CARRIERE



## Ils ne sont plus...

Le 13 Avril : Jean SABUT de Reyt

Le 14 Mai : Felix DELMAS de Longuesserre

Le 6 juillet : Laurent BEFFRIEU du Ventalou

Le 13 Décembre : Antoine GINALHAC du Bru

Le 22 Décembre : Fernande CROS de Ramier





## ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS

### *Le tri, c'est facile*

1. Les emballages en papier, carton, alu, acier, les briques alimentaires : dans le conteneur jaune ou point d'apport volontaire.
2. Les emballages en plastique (uniquement bouteilles et flacons) : dans le conteneur jaune ou point d'apport volontaire.
3. Bouteilles, pots et bocaux en verre : dans le conteneur verre.

Deux astuces :

- vider les emballages sans les laver ;
- laisser les emballages en vrac sans les imbriquer pour faciliter le recyclage.

### *Le compostage*

Nos poubelles sont constituées de 30% de déchets organiques (tonte, épluchures, etc.). Composter ces déchets permet donc d'alléger le poids de nos poubelles, qui sentiront aussi moins mauvais.

- Les déchets collectés seront considérablement réduits.
- Les jardiniers pourront utiliser un excellent compost gratuit et un amendement naturel qui évitera l'achat de terreau ou d'engrais.

La communauté de communes met à votre disposition à un tarif très avantageux des composteurs de 400l ou 800l. Les composteurs ne dégagent aucune odeur et peuvent donc être placés à proximité des lieux de vie.

### *Le broyage des végétaux*

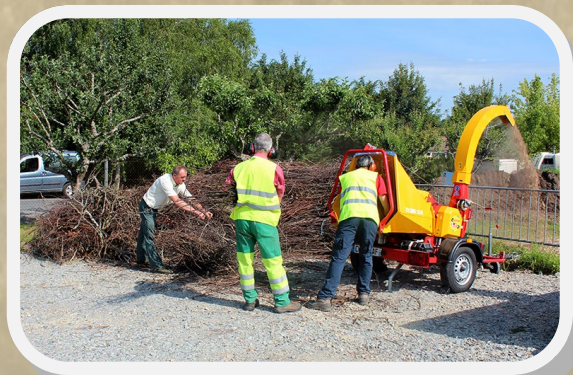
Pour les tailles et élagages au-dessous de 10 cm de diamètre, contacter le service de broyage du SMOCE (voir encadré), qui se déplace gratuitement à domicile et laisse le broyage sur place. On obtient ainsi un broyage de qualité. Celui-ci fournit un apport carboné essentiel pour le compostage des biodéchets. Utilisé en paillis dans le potager ou un jardin d'ornement, il freinera la pousse des mauvaises herbes et limitera considérablement l'arrosage.

Pour faciliter le broyage, il est souhaitable de rassembler les végétaux dans un endroit accessible, et de tourner les branchages dans le même sens.

Le SMOCE (Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement), qui réunit 89 communes, œuvre dans le cadre :

- du programme local de prévention des déchets, contractué avec l'ADEME ;
- de la mise en place d'actions favorisant la réduction des déchets ;
- de la mise en place d'équipements d'élimination favorisant la valorisation énergétique.

Contact : (04 71 63 87 64 ou [www.smoce.fr](http://www.smoce.fr)).





# Bonne Année 2015

## Manifestations 2015

**23 janvier** : Concours de Belote de la Chasse

**25 janvier** : Concert "Mélodie en sous-sol" de Bogu'art

**8 février** : Récréa Jeux de l'APE

**5 avril** : Randonnée et festival LMQ

**10 mai** : Randonnée pédestre du Comité des Fêtes

**24 mai** : Vide-greniers de l'APE et du Comité des Fêtes

**20 juin** : Feu de la Saint-Jean

**début juillet** : Bal Mousse du LMQ

**10 juillet** : Concert "Duo Expression" (Guitare et Violon) de Bogu'art

**9 août** : Randonnée équestre et pédestre du Comité des Fêtes

Course Moto et Quad championnat Ufolep départementale

**14 août** : Repas de la Chasse

**15 août** : Fête patronale

**début Octobre** : Expo Photos de Bogu'art

**Octobre** : Braderie de l'APE

**Novembre** : Quine et concours de Belote de l'APE

**6 et 7 décembre** : Randonnée Moto et Quad du Téléthon LMQ

## Commande groupée de Fuel

Depuis 2008, vous pouvez commander du fuel en passant par un groupement mis en place par des habitants bénévoles. Pour commander, merci de prendre contact avec les personnes concernées en fonction de votre secteur et au plus tard le jour des commandes ci-dessous.

**Aucun appel ne pourra être pris en compte au-delà de ces dates là!**

Dates approximatives des prochaines commandes :

**15 Février**

**15 Avril**

**15 Juin**

**15 Août**

**15 Octobre**

**15 Décembre**

Liste des personnes à contacter :

**Michel Ratier (Montplaisir/Leynhac) : 04 71 49 04 63 ou 06 78 81 66 11**

**Hervé Combret (Saint-Antoine) : 04 71 46 94 11 ou 06 87 96 25 55**

**Daniel Lafon (Laveissière/Leynhac) : 04 71 46 77 98 ou 06 42 23 39 52**